

Editorial

A peine sommes-nous remis des frayeurs de la vente de la division Vitamines que nous tombe dessus la nouvelle d'une possible fusion avec Novartis. Mais malgré tout le mal que se donne M. Vasella pour convaincre son entourage des avantages d'une fusion entre son groupe et Roche, notre direction de même que le pool familial restent de marbre, ce dont nous nous félicitons très vivement.

Même si, contrairement à ce que pensent nos collègues de l'Association des employés de Novartis, nous ne croyons pas un seul instant à la possibilité d'une telle fusion, nous devons nous y opposer par tous les moyens possibles et imaginables, tant il est vrai qu'une fusion d'une telle ampleur laisserait des traces profondes, et pas seulement sur Roche mais sur la région tout entière.

Nous sommes totalement convaincus de la capacité de Roche à suivre avec Pharma et Diagnostics sa propre route et à renforcer encore, grâce à l'innovation et à la qualité de son portefeuille, la position qu'elle occuper sur le marché mondial. Comme l'ont clairement fait apparaître les propos que M. André Hoffmann a tenus lors de l'Assemblée générale de Roche, nous pouvons compter, en l'occurrence, sur l'entier soutien du management et du pool familial. Comme vous le montrera la lettre au Dr. Humer reproduite dans ce numéro, nous avons tenu à exprimer nos remerciements à cet égard.

Mais revenons aux vitamines.

C'est au début des années 30 que Roche s'est intéressée pour la première fois à la synthèse des vitamines. Il s'agissait alors de celle de la vitamine C, qui a été réalisée avec succès.

Soixante-dix ans plus tard, alors que Roche était devenue le plus grand producteur de vitamines du monde, s'est tournée cette page d'histoire.

Le contrat concernant la vente de la division Vitamines à DSM a été signé en février et la transaction devrait être finalisée en juin.

Un groupe de travail de l'AVR a étudié avec soin la question. Il a proposé des solutions concernant la future représentation du personnel, les points maintes fois discutés de la caisse de pension, les MGB, etc. Vous pourrez également lire à ce sujet, dans ce numéro, le compte rendu sur l'assemblée générale.

Nous allons malheureusement être obligés de prendre congé de la section AVR de Sisseln, qui a justement fêté cette année le 10^e anniversaire de son existence.

Je tiens à remercier ici son président, Renato Zinniker, ainsi que tous les membres du comité de la section, dont la tâche n'a pas toujours été facile, et à leur souhaiter pour l'avenir chez DSM des membres nombreux et engagés. Vous trouverez d'ailleurs dans ce numéro un article sur les activités actuelles de cette section.

Nous avons bien sûr à cœur la santé des membres de l'AVR, de même que celle de toutes les collaboratrices et de tous les collaborateurs de Roche, ce que montrent, s'il en était besoin, les articles du groupe de travail Fitness ainsi que de notre partenaire en assurance-maladie collective, l'ÖKK.

Les nouvelles dispositions légales nous ont obligé à revoir les conditions du contrat collectif existant entre l'AVR et l'ÖKK, ce qui a eu pour conséquence inévitable certaines augmentations de primes. Pour vous permettre d'y voir plus clair, nous avons demandé à notre conseiller permanent de l'ÖKK Joël Eschbach de faire pour ce numéro un résumé des points concernés.

Nous avons le plaisir, par ailleurs, de vous annoncer quelques nouveautés ayant trait aux activités de loisirs. Nous avons réussi, en effet, à signer avec 4 centres fitness de Bâle et de la région des contrats collectifs grâce auxquels les membres du personnel de Roche pourront utiliser les installations de ces centres moyennant une cotisation annuelle fortement réduite.

Il sera également question dans ce numéro de l'utilisation des courtages, au sujet de laquelle nous attendons vos propositions, de la Journée de la santé, projet auquel nous tenons toujours, ainsi que des discussions sans fin que suscitent le job-ticket et les problèmes de parking.

La hantise de la fusion

Beaucoup de collaboratrices et collaborateurs vivaient depuis quelque temps dans la hantise d'une possible fusion. Dès le mois de mars, notre CEO, Franz B. Humer, faisait clairement savoir qu'il n'en était pas question, ni aujourd'hui, ni demain. En guise de remerciement pour la netteté de cette déclaration, qui a rassuré les membres du personnel, nous avons adressé en mars la lettre ci-dessous au directoire.

Lors de l'Assemblée générale de Roche, Franz B. Humer et André Hoffmann, qui s'exprimait au nom des familles actionnaires, ont redit non avec force à une fusion avec Novartis, qui détruirait un nombre immense d'emplois. Franz Humer a déclaré qu'une telle fusion n'avait pas sa raison d'être, à moyen pas plus qu'à long terme, et que, selon lui, elle mettrait en péril la capacité d'innovation.

Monsieur,

Le comité de l'Association des employés de Roche tient à vous remercier pour la promptitude et la netteté de votre prise de position dans la question concernant Roche et Novartis.

Il était important aux yeux de l'AVR que la direction fasse clairement savoir à tous les membres du personnel qu'il n'était question, ni pour le directoire ni pour le pool des familles fondatrices, de changer de stratégie.

Les collaboratrices et collaborateurs ont vu dans l'engagement à long terme et la profession de foi sans ambiguïté en faveur d'une Roche indépendante un non très net aux projets de fusion de Novartis.

Que souligne encore, selon nous, la récente annonce concernant Disetronic.

L'AVR pense que la loyauté du personnel n'en sera que plus forte, de même que la motivation de contribuer avec plus de détermination au succès de l'entreprise et, partant, au maintien de son indépendance.

Le comité de l'AVR prend votre déclaration comme un engagement de la direction en faveur du site bâlois et d'un maintien durable de nombreux emplois qui auraient sinon pu disparaître.

Au nom de tous les collaborateurs de Roche, nous vous en remercions, Monsieur, ainsi que tous les membres du Conseil d'administration et les descendants des familles fondatrices.

Avec les salutations distinguées de l'ensemble du comité AVR.

... récemment à l'Assemblée générale de Roche

L'AVR étant copropriétaire de son entreprise, une délégation de l'AVR a assisté, comme chaque année, à l'Assemblée générale de Roche. Voici, pour celles et ceux, qui n'en ont pas eu l'occasion un compte rendu qui n'engage que son auteur.

Tel qu'il était planté, le décor correspondait tout à fait à l'image que sa direction tenait certainement à donner de l'entreprise: moderne et dynamique.

Toute personne qui fait partie d'une société connaît le rituel par lequel commence inévitablement une assemblée de ce genre. Mais les premières différences par rapport à une société ou association «normale» ne tardent pas à apparaître. Je veux parler de l'annonce du nombre de votes présents ainsi que du chiffre représentant la majorité absolue. Car toutes les personnes présentes ne peuvent pas peser du même poids dans la balance (ce qui, on allait bientôt s'en apercevoir, a également des bons côtés).

Le Dr. Humer, qui présidait, présenta tout d'abord son compte rendu de l'exercice et remercia pour sa contribution à la success story de Roche le personnel de la division Vitamines, auquel il présenta ses vœux pour son avenir sous les couleurs de DSM. M. von Prondzynski, le responsable de Diagnostics, fit ensuite une présentation impressionnante des projets de sa division. Ayant commencé son exposé en disant que nous ne connaissons plus certaines maladies que par ouï-dire, de la bouche de nos grands-parents, il le termina en exprimant l'espoir que nos enfants, devenus grands-parents à leur tour, n'auraient plus de certaines maladies, depuis longtemps vaincues, qu'un souvenir. Les deux intervenants insistèrent dans leurs présentations sur l'importance d'une collaboration efficace entre Pharma et Diagnostics.

Lorsque la discussion du rapport annuel eut été lancée, un professeur de droit se dirigea vers l'estrade et posa au président, au nom de Novartis, tout un catalogue de questions. Certaines me parurent d'autant plus saugrenues que la réponse se trouvait dans le rapport annuel. Le Dr. Humer trouva des parades selon moi brillantes. Encore que j'aie entendu ensuite, dans le foyer, où était servi un apéritif, taxer d'arrogantes certaines de ses réponses. En admettant que ce soit vrai, qui de nous – dites-moi – n'aurait pas manifesté un certain agacement devant une sortie si mal préparée?

Alors que le poseur de questions retournait à sa place, le président s'offrit le plaisir de rajouter quelques mots. Il dit qu'on ne voyait que trop où voulait en venir cette intervention. Et il répéta, sous une nouvelle salve d'applaudissements, que ni le Conseil d'administration, ni le pool des familles, ni lui-même ne voulaient pour Roche d'une fusion d'une telle ampleur. Propos auxquels les déclarations de M. André Hoffmann, porte-parole des familles, allaient encore ajouter du poids.

Inutile de dire que tel est également le point de vue de l'AVR et celui, sans doute, de la plupart des employés de Roche ainsi que d'une bonne partie de ceux de Novartis.

Quand notre haute direction lance la formule «Respect et fierté» (Dr. van Koeveringe), c'est aussi une invitation aux représentants de Novartis de respecter le fait que nous soyons fiers de Roche. Ou, pour citer un autre exemple: «En 2005, nous serons pour la division un site incontournable (Dr. Krummenacher); si Roche veut atteindre ce but, il ne faut pas qu'elle ait, en plus, une fusion sur les bras.

Espérons maintenant que les journalistes vont enfin cesser de fantasmer autour de cette fusion alors qu'ils seraient les premiers à se demander ensuite si les licenciements qui en seraient résultés n'auraient pas pu être évités.

Bien que cela ne soit pas ce qu'on imagine classiquement être le rôle d'une instance de représentation des salariés, il y a vraiment là matière à remercier au nom de tous les membres du personnel le pool des familles, le Conseil d'administration et le PDG pour l'attitude qu'ils ont eue.

Ce qui ne veut pas dire que nous n'aurons pas demain des discussions contradictoires sur les sujets les plus divers.

Peter Hofer

Le point sur le GT SplitVitDiv?*

Le dernier entretien que le GT, que dirige Renato Zinniker, président de la section AVR de Sisseln, a eu avec des membres de la direction (à leur tête le Dr. Alexander Schmid-Lossberg) remonte au 31 mars. Ci-dessous quelques-unes des nombreuses questions abordées lors de cette réunion:

- Les types de contrat CTI et GAV/KAV seront-ils maintenus sous DSM?
Réponse: Aucun changement n'est prévu.
- Le passage de Roche à DSM aura-t-il une incidence au niveau des contrats de travail individuels?
Réponse: Non. Les contrats existants ne seront pas renégociés. Ils resteront intégralement en application avec tous les droits, toutes les obligations et toutes les conditions qu'ils contiennent.
- Quel est l'effectif «Vitamines» des sites de Sisseln, Kaiseraugst et Birsfelden?
Réponse: environ 1170 pour Sisseln, 535 pour Kaiseraugst et 70 pour Birsfelden, soit env. 1875 personnes en tout, dont env. 1100 sous CTI.
- Existe-t-il dans le groupe DSM des directives ou des conditions-cadres concernant les représentations de salariés en Suisse?
Réponse: Non. Mais DSM est fortement à l'écoute de ses salariés et de leurs instances de représentation. A preuve, le forum «Dialogue européen», au sein duquel nous serons, nous aussi, admis.

Beaucoup de temps a été consacré aux sujets extrêmement importants que sont des institutions de prévoyance telles que les caisses de pension ou le MGB. C'est pourquoi Erich Schätti, représentant des pensionnés auprès de l'AVR et ancien expert de la CP de Roche, a participé aux discussions.

Nous l'avons dit mainte fois, et répété au cours de cette discussion: nous ferons l'impossible pour retrouver des institutions de prévoyance saines et comparables en termes de prestations aux anciennes.

Nous avons décidé de nous réunir à nouveau, dans la même configuration, sitôt après la finalisation de la vente (feu vert de la Commission européenne de la concurrence), ou avant si cela nous paraissait nécessaire.

Pour ce qui est de la sortie de l'AVR de Bâle de la représentation des salariés sous CTI, elle se fera vraisemblablement le 1.1.2004. Certaines questions juridiques ayant trait à cette sortie sont encore en cours d'examen.

Et pour terminer une remarque personnelle. Après l'appel lancé par l'AVR, personne ne s'est annoncé, à Kaiseraugst, pour aider à organiser l'avenir d'une représentation des salariés. Mais il n'est pas trop tard. Si vous souhaitez contribuer à votre propre représentation ou, ce qui est encore beaucoup plus important, à celle de tout le futur personnel de DSM, n'hésitez pas à nous faire signe. Un grand merci.

Pour le groupe de travail: Peter Hofer, vice-président de l'AVR Bâle

* Groupe de travail de l'AVR accompagnant le passage de la division Vitamines de Roche à DSM

Attribution des courtages

Le contrat collectif entre l'AVR et l'ÖKK (voir compte rendu à la page suivante) assure à tous les membres du personnel de Roche des rabais sur les assurances complémentaires et comporte, en plus, un courtage que l'ÖKK verse chaque année à l'AVR, mais que les dispositions légales interdisent d'affecter à la réduction des cotisations. Ces courtages ne sont toutefois pas intégrés au budget ordinaire de l'AVR, mais gérés séparément et reversés à des organisations d'entraide régionales qui soutiennent avec cet argent des personnes dans le besoin.

L'an dernier ont bénéficié de ces courtages des organisations caritatives locales (p. ex., la fondation pour handicapés d'Aarau, L'Hôpital Felix-Platter à Bâle, le bureau d'entraide féminine du Fricktal et l'association des sans-abri de Weil am Rhein), de même que des organismes qui apportent leur soutien à des programmes d'aide destinés à des régions beaucoup plus lointaines (Afghanistan, Ukraine, Roumanie). Nous avons en outre affecté une partie de l'argent à des programmes d'urgence, par exemple, l'an dernier, aux victimes des inondations de Dresde.

Jusqu'ici, l'habitude était, pour l'attribution des fonds, de voter sur des propositions soumises par le comité de l'AVR, et ce en veillant, par exemple, à ce qu'une même organisation ne figure pas deux années de suite parmi les bénéficiaires. Cette année, tous les membres de l'AVR ont la possibilité de proposer des programmes d'aide ou des organisations. Il suffira pour cela d'indiquer sur le talon ci-dessous le nom et l'adresse exacts de l'organisation ainsi que son but ou la raison pour laquelle vous souhaitez la soutenir. Nous vous prions d'indiquer également sur le talon votre propre nom, de façon que nous puissions reprendre contact avec vous si nécessaire ou vous informer ultérieurement de l'attribution des aides. Les propositions seront certainement nombreuses, et il est clair que seules quelques-unes d'entre elles (mais aucune de caractère anonyme) pourront être retenues.

Veuillez ne pas nous signaler de particuliers. L'AVR n'est pas outillée pour examiner des cas individuels. Il existe pour cela des institutions spécialisées, comme la Fondation Ida Barell chez Roche, ou des institutions externes qui apportent leur soutien à des personnes nécessiteuses.

Veuillez nous retourner le talon avant le 30 juin à l'adresse suivante: AVR-Sekretariat, Bau 49, Raum 2.118.

Merci de votre aide!

Proposition pour l'attribution des courtages en 2003

Je propose de faire bénéficier d'une aide financière l'institution caritative suivante:

Nom de l'organisation:.....

Adresse:.....

But de l'institution /.....

Raison du don:.....

Mon nom:.....

Adresse:.....

Téléphone/e-mail:.....

A retourner avant le 30 juin 2003 à: AVR-Sekretariat, Bau 49, Raum 2.118

La 53^e Assemblée générale de l'AVR

Cette assemblée a été suivie, comme les précédentes, par un nombre important de membres. Si les pensionnés étaient les plus nombreux, l'intérêt des actifs était manifeste. Cela tient peut-être aussi à l'intérêt particulier que suscite actuellement la caisse de pension, dont était venu nous parler M. R.Tschudin.

L'assemblée s'est déroulée, comme toujours, dans le calme.

Après les traditionnelles paroles de bienvenue, j'ai complété le rapport du président en évoquant encore un certain nombre d'autres activités prévues pour cette année ainsi que les objectifs arrêtés pour 2003.

Parmi ceux-ci, la révision de l'accord de fond, sur laquelle la direction nous a dit en mars être prête à entrer en matière.

Les statuts et le règlement interne de l'AVR sont également en cours de réexamen; ils seront soumis au vote lors de la prochaine Assemblée générale.

L'avenir de nos «vitaminiques», qui nous tient à cœur, sera également l'un des grands sujets de 2003.

Le caissier, Michael Pantze, a soumis à l'assemblée un rapport détaillé. En raison de la crise boursière (nous avons, nous aussi, investi une partie de notre fortune en actions), le bilan de cette année sera nettement moins bon que celui de l'an dernier. Nous restons cependant optimistes et espérons que nos offres actuelles, et notamment la «party» de novembre, pourront être maintenues.

La reconduction des délégués locaux ainsi l'élection des assesseurs et des membres consultatifs constituaient un point d'autant plus important de l'ordre du jour que nous avons réussi, pour la première fois depuis bien des années, à revenir au nombre maximum de membres du comité. La nomination aux différentes charges et fonctions avait eu lieu déjà en janvier.

Je souhaite à mes collègues, nouveaux et anciens, des mandats heureux dans leurs attributions respectives.

Le Dr Alain Ritter nous a ensuite adressé quelques mots de remerciement et le Dr Alexander Schmid-Lossberg a fait pour l'assemblée le point sur l'état le plus récent de la reprise de la division Vitamines par DSM.

Pour terminer, M. Roland Tschudin, expert et conseiller externe de la caisse de pension de Roche, nous a informés, avec sa compétence habituelle, de l'état de celle-ci et fait des comparaisons avec quelques autres caisses.

L'un dans l'autre, nous pouvons encore, pour l'instant, envisager l'avenir avec sérénité. Mais qui se hasarderait, vu la situation économique actuelle, à faire des prévisions à long terme?

L'apéritif qui a suivi a permis aux uns de revenir sur des points techniques qui les intéressaient particulièrement, aux autres de bavarder quelques instants avec des amis.

Je remercie une nouvelle fois tous les participants pour le soutien qu'ils apportent à notre travail.

En espérant le plaisir de vous revoir à la prochaine Assemblée générale, le 20 mars 2004.

Votre président

Roland Frank